



Bulletin départemental n°318 du 17 mai 2019



Sommaire:

- *Accompagnement en sciences et technologies à l'école primaire*
- *Appel à candidature Adjoint Ecole Internationale PACA*

Avignon, le 9 mai 2019

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
s/c Mesdames et Messieurs les IEN
chargés de circonscription

Inspectrice de L'Education
Nationale
Isabelle MONTALON

Téléphone
04 90 40 51 26

Fax
04 90 30 51 40

Mél.
isabelle.montalon
@ac-aix-marseille.fr

Inspection de l'Education
Nationale
Ecole Curie
Avenue Gambetta
BP 215
84505 BOLLENE

Objet : Présentation de l'Accompagnement en Sciences et Technologie à l'école Primaire (ASTEP) ou Partenaires Scientifiques Pour la Classe (PSPC)

Tout professeur des écoles peut bénéficier d'une aide spécifique pour l'enseignement des sciences.

Dans le cadre de Partenaires Scientifiques Pour la Classe (**PSPC anciennement ASTEP**), dans le département de Vaucluse, **des chercheurs ou des étudiants de l'Université d'Avignon et Pays de Vaucluse peuvent accompagner les classes pour la mise en œuvre de séquences.**

Ce partenariat vise à permettre aux élèves de s'approprier les connaissances scientifiques par une démarche d'investigation en les construisant eux-mêmes.

L'action PSPC est ouverte à toutes les classes, tous cycles confondus, et fait l'objet d'une inscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/inscriptionsciencestechno>

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se connecter avec les identifiants IProf (rubrique "Connectez-vous" située à gauche).

Toute inscription suppose un certain engagement : élaboration et restitution de documents (fiches de préparation de séquences, bilan d'activité), respect d'un calendrier, participation à trois demi-journées de formation annuelles.

L'utilisation de l'adresse de messagerie électronique académique s'impose pour toute communication.

L'inscription sera soumise à l'avis de l'Inspecteur de circonscription. Une commission présidée par l'inspecteur en charge de la mission science sélectionnera les candidatures retenues. L'inscription à l'action PSPC est une première étape et ne valide en rien la participation à l'action. La clôture des inscriptions est fixée au 30 septembre 2019.

Le travail réalisé par les enseignants depuis huit ans est consultable sur le site académique de la Culture Scientifique, Technologique et de l'Innovation (CSTI) :

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/astep>

.../...



2/2

L'accès à la culture scientifique et technologique est l'un des objectifs fixés par le socle commun de connaissances et de compétences. La pratique de la démarche d'investigation, la maîtrise progressive et la mobilisation de connaissances dans divers domaines scientifiques sont nécessaires dès les premières années de la scolarité obligatoire. L'action PSPC s'inscrit dans le « parcours CSTI » de l'élève.

Partenaires Scientifiques Pour la Classe (PSPC) est une des actions conduites au niveau national avec le concours de l'Académie des sciences.

Si l'accompagnement en sciences et technologie a pour **enjeu** de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences.



Christian PATOZ



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Appel à candidature : directeur(trice) d'école primaire, adjoint du directeur de l'EI PACA de Manosque

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels titulaires enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Mme VIALLET – DRRH – ce.drrh@ac-aix-marseille.fr – Tel : 04 42 91 70 50

Le poste de directeur(trice) d'école primaire, adjoint(e) du chef d'établissement, directeur de l'EI PACA, est vacant à la rentrée scolaire 2019.

Cet emploi est réservé à un enseignant titulaire du 1^{er} degré.

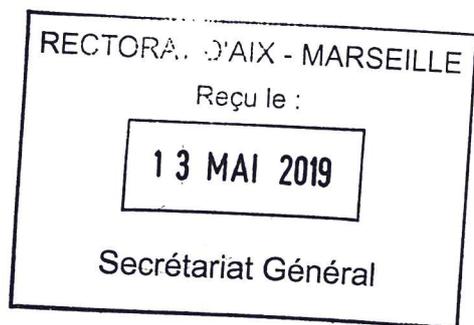
Les candidatures sont à faire parvenir à la Direction des Relations et Ressources Humaines, sous couvert de l'IA DASEN du département d'origine avant le 29 mai 2019.

Signature : Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général de l'académie

Signature : Pascal MISERY

(secrétaire général ou recteur)

Publication autorisée : OUI NON



APPEL A CANDIDATURES

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, MANOSQUE POSTE VACANT DE DIRECTEUR D'ECOLE

L'académie d'Aix-Marseille recrute pour l'école internationale - Provence Alpes Côte d'Azur (EI-PACA) sise à Manosque, département des Alpes de Haute - Provence, **un(e) directeur(trice) d'école primaire, adjoint(e) du chef d'établissement, directeur de l'EI-PACA**. Cet emploi, **est réservé à un enseignant titulaire du 1^{er} degré**.

Déchargé(e) complètement de service d'enseignement, il(elle) exerce dans le contexte complexe d'un enseignement multilingue assuré à parité, 50 % en français et 50 % en langue dite de section, par 36 enseignants pour près de 350 élèves de la PS de maternelle au CM2. L'EI-PACA comprend également un collège et un lycée, proposant des cursus international et européen. Elle scolarise prioritairement les enfants des personnels recrutés au titre du programme *International thermonuclear experimental reactor* (ITER) associant, au sein de ITER organization, les pays membres (Chine, Etats-Unis, Inde, Japon, Russie, Corée du sud) et l'Union Européenne.

Sous la responsabilité fonctionnelle du directeur de l'EI-PACA, le(la) directeur(trice) adjoint(e) pour le 1^{er} degré est chargé(e) de l'organisation et du fonctionnement de l'école primaire.

Sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Manosque et en relation étroite avec le pôle ressource de circonscription, il(elle) assure la coordination pédagogique de l'équipe enseignante du 1^{er} degré, constituée de professeurs des écoles et de contractuels français (14) ou étrangers (22), tous recrutés sur profil.

Compte tenu de l'hétérogénéité de l'équipe ainsi que des enjeux pédagogiques et didactiques, il serait souhaitable que le (la) candidat(e) soit titulaire du CAFIPEMF.

Missions spécifiques :

- organisation administrative rigoureuse des enseignements, de l'utilisation des locaux, de nombreuses réunions, en fonction de contraintes importantes et diversifiées ;
- animation pédagogique de l'équipe enseignante ;
- analyse approfondie des programmes français et du pays d'origine pour la mise en cohérence des enseignements réalisés dans chacune des deux langues ;
- contribution aux relations internationales de l'école, en particulier dans le cadre des projets de partenariat en matière éducative, de formation, d'encadrement et d'évaluation des enseignants ;
- adaptation à l'emploi et accompagnement des professeurs des écoles contractuels ;
- relations personnalisées avec les parents des différentes catégories d'élèves et leurs représentants ;

- prise en compte de la diversité des élèves en fonction des besoins justifiés par leur culture d'origine, leur situation personnelle ou médicale, et animation de la mixité interculturelle souhaitée par l'ensemble des pays partenaires ;
- relations de proximité avec la ville de Manosque et la communauté de communes, notamment en vue du déploiement des activités périscolaires ;
- organisation des tests conduisant au recrutement des élèves ou aux conseils à l'orientation ;
- expertise pour le recrutement des personnels enseignants ;
- intégration du projet d'école au projet global de l'EIPACA.

Compétences spécifiques :

Le(la) candidat(e) devra impérativement :

- maîtriser parfaitement l'anglais pour assurer en situation professionnelle des communications et échanges soutenus avec les élèves, les parents, les autres enseignants, les représentants des pays partenaires, les correspondants étrangers... ;
- disposer d'états de service évalués positivement en qualité de directeur(trice) d'une école primaire de plus de 9 classes (dimensions pédagogique, institutionnelle, organisationnelle, relationnelle) ;
- avoir une expérience d'enseignement dans le 1er degré et/ou de direction d'école en contexte international ;
- maîtriser l'utilisation des outils numériques (organisation, communication...) ;
- disposer de solides compétences relationnelles, d'écoute et de prise en compte de points de vue et approches culturelles différentes ;
- être à la fois disponible, adaptable et loyal.

Atouts complémentaires appréciés :

- expérience hors enseignement en contexte international et/ou multiculturel ;
- maîtrise d'autres langues que l'anglais ;
- participation à des actions de formation.

Renseignements divers :

L'emploi défini ci-dessus requiert l'exercice des fonctions à temps plein. Il est exclusif de tout autre avantage en nature, toutefois un logement situé dans l'enceinte de l'établissement est susceptible d'être mis à disposition à titre onéreux, par voie de convention d'occupation précaire. L'affectation sur ce poste ouvre droit au régime indemnitaire réglementairement associé à l'exercice des fonctions de directeur d'école.

Les candidatures doivent être transmises sous couvert de l'inspecteur d'académie- DASEN du département d'origine avant **le 29 mai 2019**, délai de rigueur, à :

**Direction des Ressources humaines
Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence cedex 1**

Le dossier de candidature comportera obligatoirement :

- un curriculum vitae (précisant les n° de téléphone personnel et adresse de messagerie auquel le candidat pourra être joint pendant toute la phase de sélection) ;
- une lettre de motivation en deux exemplaires (l'un en français, le second en anglais) ;
- les copies des deux derniers rapports d'inspection ;
- l'avis de l'inspecteur d'académie – directeur des services départementaux de l'éducation nationale du département dont dépend le (la) candidat(e) ;
- toutes pièces jugées probantes par le candidat en vue d'établir la matérialité des expériences, qualifications ou diplômes mentionnés dans son curriculum vitae.

Copies des pièces du dossier de candidature seront adressées directement à :

- Madame la Directrice de l'école internationale Provence – Alpes – Côte d'Azur
Tel : 04 92 74 23 11 - mel : dir.eipaca@ac-aix-marseille.fr
159, avenue du Docteur Bernard Foussier
04100 MANOSQUE
- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription de Manosque
Tel : 04 92 72 08 66 - mel : ce.0040031m@ac-aix-marseille.fr
2, rue Rossini
04100 MANOSQUE

Les candidats seront convoqués par mail, exclusivement, dans le courant du mois de juin pour un entretien de sélection devant une commission présidée par monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes de Haute Provence.